

ment conservateur était alors au pouvoir, et les députés de l'arrière-ban qui l'appuyaient ont porté ces accusations. Cela montre l'importance qu'on attache aux opinions de ces députés là-dessus. A mon avis, les députés de l'arrière-ban représentant des circonscriptions de l'Ouest disent souvent la vérité lorsqu'ils parlent à la Chambre des problèmes des cultivateurs de l'Ouest.

Je désire me reporter de nouveau à ce que je disais le 6 août 1960. J'ai poursuivi, comme en fait foi le hansard à la page 8023, disant:

J'ai lieu de croire que la méthode actuelle de vente de la Commission du blé, qui consiste à établir chaque jour le prix de vente du blé canadien offert sur le marché intérieur et le marché étranger est trop rigide et que ce manque de souplesse nous a fait perdre sur le marché étranger des ventes dont auraient dû bénéficier les producteurs de l'Ouest. Ceux qui ne partagent pas mon opinion vont sans doute m'accuser de porter atteinte à la vente méthodique des céréales de l'Ouest canadien. Je m'empresse de dire que si ce régime de vente peut résoudre le problème de notre excédent de céréales, je vais l'appuyer à fond. D'autre part, si le présent régime de vente méthodique joue au détriment des producteurs de céréales de l'Ouest canadien, que je représente, j'estime qu'il y a lieu d'en modifier certains aspects.

J'ai dit carrément au ministre d'État (M. Lang), député de Saskatoon-Humboldt, qu'il n'a pas la compétence voulue pour s'occuper des questions du blé. Je vous demande ceci: comment un homme chargé de surveiller le tiers des opérations de l'industrie du blé, qui ignore tout de ce que font les ministres chargés d'administrer les deux autres tiers, peut-il vendre du blé ou gérer n'importe quel secteur de l'industrie de façon compétente? Un seul ministre devrait être responsable du blé. A l'heure actuelle, c'est le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) qui assume les principales responsabilités dans ce domaine. Mais cela ne suffit pas.

Si j'étais chargé de vendre le blé, je veillerais à confier la responsabilité de la vente du grain à un seul ministre. Il est idiot que trois ministres s'occupent d'une industrie. A eux trois, ils ne savent faire le travail comme il faut. Aussi, j'insiste pour que le gouvernement confie à un seul ministre tout ce qui a trait au blé. Que ce soit le ministre de l'Agriculture, le ministre d'État (M. Lang) ou un autre, peu importe. Il faut confier à un seul ministre tout ce qui se rapporte au blé. Je le répète, notre grosse difficulté est le manque de débouchés. Nous ne réglerons pas nos problèmes en offrant des prêts sans intérêt pour le séchage du grain. Si le gouvernement veut s'attaquer au problème du blé, qu'il le fasse avec vigueur. Je doute toutefois que le gouvernement fasse ce que je lui propose.

[M. McIntosh.]

Le 22 janvier dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, parlant de la motion parrainée par le député de Mackenzie (M. Korchinski), a fait l'observation suivante:

● (3.20 p.m.)

A un certain moment nous étions assez éloignés de Vancouver et de la situation qui y règne.

Voilà simplement un exemple qui montre à quel point il saisit ce problème, il ne connaissait même pas. Il croyait qu'il s'agissait simplement à Vancouver de quelques navires. Il a dit «on devrait nous féliciter d'avoir déjà expédié par ce port cette année 5 millions de boisseaux de plus que l'année dernière». Or, l'année dernière, les expéditions de blé du Canada étaient insuffisantes, et le ministre le sait. Le contingent était fixé à un maximum de 6 boisseaux dans l'Ouest or les cultivateurs peuvent vendre 12 boisseaux à l'acre d'emblavures parce que, dans la plupart des cas on ne cultive que la moitié des terres de la ferme. Le rendement moyen dans les Prairies à l'heure actuelle se rapproche de 20 boisseaux. Un simple calcul montrera que chaque année il y a une accumulation de blé de 8 boisseaux soit la différence entre 12 et 20. L'entreposage du blé incombe aux cultivateurs et si les céréales ne sont pas acheminées, un problème s'ensuit. J'estime que le déplacement de ces céréales incombe au gouvernement. Il a des organismes pour les manutentionner, les transporter, les mettre en vente et ainsi de suite. Si ces organismes manquent de la direction nécessaire, tout s'écroule. C'est ce qui se produit actuellement comme d'ailleurs sous l'ancien gouvernement libéral.

Le gouvernement conservateur a su rectifier le problème, donc pourquoi ne pas adopter la même politique? Pourquoi ne pas en faire l'essai? C'est ce que veulent tous les cultivateurs de l'Ouest. Si les libéraux ne peuvent obtenir l'appui dans l'Ouest, c'est peut-être comme l'a dit un député, il y a quelques instants, c'est parce que les cultivateurs de cette région ne sont pas des imbéciles. Ils sont tout aussi éduqués que n'importe qui au Canada et ils connaissent la situation. Ils connaissent l'apathie du gouvernement actuel et si le ministre s'imagine duper les cultivateurs de l'Ouest, il fait erreur. Si le gouvernement veut obtenir l'appui de l'Ouest il doit adopter des mesures positives. Le gouvernement doit s'attaquer au problème essentiel, qui est la mise en marché et chercher à le résoudre, et alors il obtiendra du soutien. Mais nous n'y parviendrons pas en présentant des mesures